

► Module de base

# La psychopathie

## Aspects légaux et criminologiques dans la prise en charge des AICS

Samuel LEISTEDT

Psychiatre

Marc PREUMONT

Avocat

Spécialiste en droit pénal,

**Mercredi 28  
et Jeudi 29  
novembre 2018  
NAMUR**

**UPPL**

Lieu : rue de Gembloux, 314

5002 ST-SERVAIS

9h30 – 16h30 : Formation

(Accueil à partir de 9h00)

Renvoi du bulletin d'inscription (au verso)  
obligatoire par courrier, fax ou e-mail

Coût de la formation : 300 euros

Gratuit pour les membres des Accords de coopération

## ► ASPECTS LEGAUX ET CRIMINOLOGIQUES DANS LA PRISE EN CHARGE DES AICS

	Mercredi 28 novembre 2018	Jeudi 29 novembre 2018
De 09h30 à 12h30	Déontologie et secret professionnel	La psychopathie : diagnostic différentiel
De 13h30h à 16h30	Régime procédural des infractions à caractère sexuel Le droit au regard de nos pratiques	La psychopathie : diagnostic différentiel
	<b>M. PREUMONT</b>	<b>S. LEISTEDT</b>

Lieu : UPPL rue de Gembloux, 314 à 5002 St-Servais . (plan communiqué sur demande)

Frais d'inscription : Gratuit pour les membres des Accords de Coopération.

Versement au n° de compte de l'UPPL avec la mention : « Inscription de (NOM de la personne inscrite) à la formation de spécialisation »

UPPL asbl - Rue Despars, 92 - 7500 TOURNAI - Tél. + 32 69 888333 - Fax + 32 69 888334 - e-mail : centredappui@uppl.be

Compte financier: ING 363-0599408-85 IBAN BE89 3630 5994 0885 BIC BBRUBEBB - Web site: www.uppl.be



### ► BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Institution : .....

Fonction : .....

Adresse Professionnelle : .....

.....

Tél. : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Adresse Privée : .....

.....

Tél. privé : ..... Fax privé : .....

Date : ..... Signature : .....